



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 08/03/2025

Reçu en préfecture le 08/03/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250308-27_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire,
PRIMÉRIUSZ YNSKI

SEANCE DU 08/03/2025

Date de convocation : 27.02.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le huit mars
Date de publication : 29.02.2025	Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25 Quorum : 13 Présents : 19 Absents excusés : 4 Ont donné pouvoir : 3 Absents : 2 Ont pris part au vote : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Michel RENARD	PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Tiffanie SURIA, Mme Sandrine PONCHANT. ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Cédric LATOUCHE. ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD. ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

DELIBERATION N°27-2025-DF-RK

Objet : Rachat Holster et lanceur OCJPX à la commune de Bruay sur Escaut.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la création d'une police rurale et d'une brigade de gardes champêtres décidée lors du conseil municipal du 06 juillet 2024. Il rappelle également que le 1^{er} garde champêtre a été recruté par voie de mutation et, a pris ses fonctions ce 1^{er} mars.

La commune de Bruay sur Escaut, où était en fonction le garde champêtre recruté, a proposé le rachat d'un lanceur OC JPX 4L PRO et sa recharge ainsi que 2 Holster JPX4 – Radar.

Le prix total d'acquisition (factures jointes) est de 682.63€ TTC. Par mail en date du 24 février dernier, la commune de Bruay sur Escaut accepte de nous céder l'ensemble du matériel au prix de 500€

Il est proposé à l'Assemblée délibérante Le Conseil Municipal,

➤ **D'accepter** le rachat, à la ville de Bruay sur Escaut, du matériel ci-dessus énuméré au prix de 500€
Dire que la dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitifs 2025

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité
Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Mr le Maire,
Raphaël KRUSZYNSKI

